tribune de l'opposition

Ville des Ulis : un logo changeant au gré des humeurs ?

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques temps, la couleur du logo de la ville sur les réseaux sociaux change. On imagine que le festival vert qui arrive explique le vert actuel. Que la couleur rose en octobre, c'est logique. On espère juste qu'on ne finira pas avec un logo rouge...

Les 12 et 19 juin :

pensez à aller voter et... participez!

Les 12 et 19 juin, nous élirons les députés
qui auront la charge de nous représenter à
l'assemblée nationale, pour voter les lois. Bien sûr,
il faudra penser à aller voter, c'est important pour
nous tous. Et une fois n'est pas coutume, nous
relayons l'appel à volontaires de la municipalité
pour tenir les bureaux de vote et participer à la vie
démocratique de notre belle cité.

N'hésitez pas, il suffit d'être un électeur de la commune.

Commémoration du 8 mai : on a encore omis...

...de lire le message officiel de M^{me} La Ministre Geneviève Darrieussecq lors de la cérémonie, comme il est d'usage partout ailleurs. Il nous semble important, et nous l'avions déjà dit dans ces colonnes, que les élus dépassent les comportements partisans habituels, au moins lors de ces cérémonies.

C'est effectivement le printemps!

Le mois dernier, on souhaitait à tout le monde de profiter du printemps et du beau temps. Et on espère que ça a bien été le cas. Malheureusement, au parc Paul Loridant, on déplore la floraison des déchets de pique-nique. Les poubelles qui débordent (et c'est un moindre mal puisque les gens ont au moins fait l'effort d'y amener leurs déchets) quand ce ne sont pas des déchets tout simplement laissés au sol un peu partout : voilà le quotidien du parc. Il est vraiment temps qu'une équipe soit mise en place pour faire respecter la propreté de cet espace et son règlement.

Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD, Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD, Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR: jaimelesulis2026@gmail.com

^{*} Les tribunes de l'opposition sont rédigées sous la seule responsabilité des membres de l'opposition et élus noninscrits. Leur contenu ne saurait engager la responsabilité du directeur de la publication.